



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



30 AVR. 2020

Greffe

N° d'entreprise : 0534 696 761

Nom

(en entier) : FONCIERE BOCHUM

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue du Parc Industriel 5, 4480 Engis

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait des décisions écrites et unanimes des actionnaires tenant lieu de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2019:

- Renouvellement du mandat du commissaire

L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire de la société Ernst & Young, réviseurs d'entreprises scrl, avec siège à 4000-Liège Boulevard d'Avroy 38, représenté par M. Carl Laschet, réviseur d'entreprises pour la vérification des comptes des exercices comptables de 2019, 2020 et 2021. Son mandat aura une durée de trois ans et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2022, assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31/12/2021.

- Procuration spéciale

L'assemblée générale décide de donner mandat à Virginie Frémat et/ou Pieter Dieltjens ou tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker dont les bureaux sont situés à 2600 Antwerpen, Uitbreidingstraat 2, chacun agissant seul ou avec pouvoir de subdélégation, pour remplir toutes les formalités et effectuer toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publications aux Annexes du Moniteur belge (en ce compris la signature des formulaires I et II), et les modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et autres autorités publiques.

Virginie Frémat
Mandataire

MONITEUR BELGE
07-05-2020
BELGISCH STAATSBAD

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).